YERRES

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 5 juin 2000 et de la publication le 6 juin 2000
Le Maire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2000

DELIBERATION N° 2000.5/736

OBJET : **Vacances d'Eté 2000 :**
.demande de subvention auprès de l'Etat « Cellule Ville/Vie/Vacances »

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que les actions menées par la Municipalité en direction de la jeunesse correspondent aux critères de la « Cellule Ville/Vie/Vacances », permettant l'obtention de subventions des services de l'Etat,

CONSIDERANT la reconduction de cette opération pilotée par la Préfecture de l'Essonne, pour l'année 2000,

VU l'avis de la Commission des Finances,

REÇU LE
- 5 JUIN 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOPTE les projets d'actions, mis en place par la Commune, pour les vacances d'été 2000, dont le budget prévisionnel s'équilibre à hauteur de 139 286 Francs, avec une participation de la Commune d'un montant de 106 018 Francs,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat d'un montant maximum dans le cadre de la « Cellule Ville/Vie/Vacances » et à signer le dossier correspondant et tout document y afférent.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE